

# MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

## Procès-verbal du Conseil municipal Séance du mardi 11 juin 2024

Le 11 juin 2024 le Conseil Municipal s'est réuni, à 20h30, sous la présidence de  
Monsieur Cédric MILANI, Maire

Date de la convocation : 05 juin 2024

Membres présents : Gilbert Longo, Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani,  
Karine Mollier, Marc Rochet,

Membre absent excusé : Maryline Rivollet (représentée par Fabien Gallice)  
Léa Mollier, (représentée par Mollier Karine)

Membre absent non excusé :

Secrétaire de séance : Karine Mollier

- **Approbation du CR du dernier Conseil en date du 14 mai 2024**

### **Modification de l'ordre du jour :**

- \* annulation du point travaux de l'Eglise
- \* rajout point élections législatives

- **Décisions prises par le MAIRE**

- Le maire a validé les congés de Céline CAZALS du mardi 30 juillet 2024 au lundi 19 août 2024.
- Nous avons reçu le diagnostic pour la petite gare, le DPE est en G => De ce fait il faudrait réaliser des travaux avant 1 janvier 2025
- Nous avons reçu le diagnostic pour la cure, le DPE est en F => De ce fait il faudrait réaliser des travaux avant 1 janvier 2028
- L'acompte de 30 973 € 52 a été payé à l'entreprise SAINTEMARIE CHARPENTE concernant la commande de matériel pour les travaux de la toiture de l'église.
- Les factures à l'entreprise ETERA ont été payées.
- La Convention Sacpa (Fourrière Animaux) a été reconduite pour l'année 2024 au même tarif que l'année précédente soit 502€ TTC
- L'arrêté concernant le cochon chinois est reconduit jusqu'au 15/07/2024.

### **\* Délibération attribution subvention association « Les chœurs du Guiers »**

Mr le Maire propose à l'assemblée de verser une subvention à l'association « les chœurs du Guiers » qui effectuera un concert dans l'Eglise lors de l'inauguration des travaux de toiture.

**Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de verser une subvention à l'association « les chœurs du Guiers » d'un montant de 500€**

- **Point inauguration des travaux de l'Eglise**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil la date du 09 novembre 2024 pour l'inauguration des travaux de réfection de la toiture de l'Eglise

Au programme

Rendez-vous 17h.

Discours des officiels

17h45 Concert « les Chœurs du Guiers ».

19h Un verre de l'amitié sera proposé sous le préau à côté de la Mairie

Afin d'anticiper l'évènement les courriers officiels vont être préparés et envoyés avant fin du mois de juin.

- **Point travaux SIVU**

Mr le Maire informe l'assemblée que les travaux de changement de la pompe à chaleur à l'école + le contrat de maintenance a été validé avec l'entreprise AEROTEC.

Ainsi que la pose de volets roulants sur la face sud du bâtiment de l'école a été validé également.

Une Demande de subvention à hauteur de 35% a été transmise au département.

- **Point carte vulnérabilité**

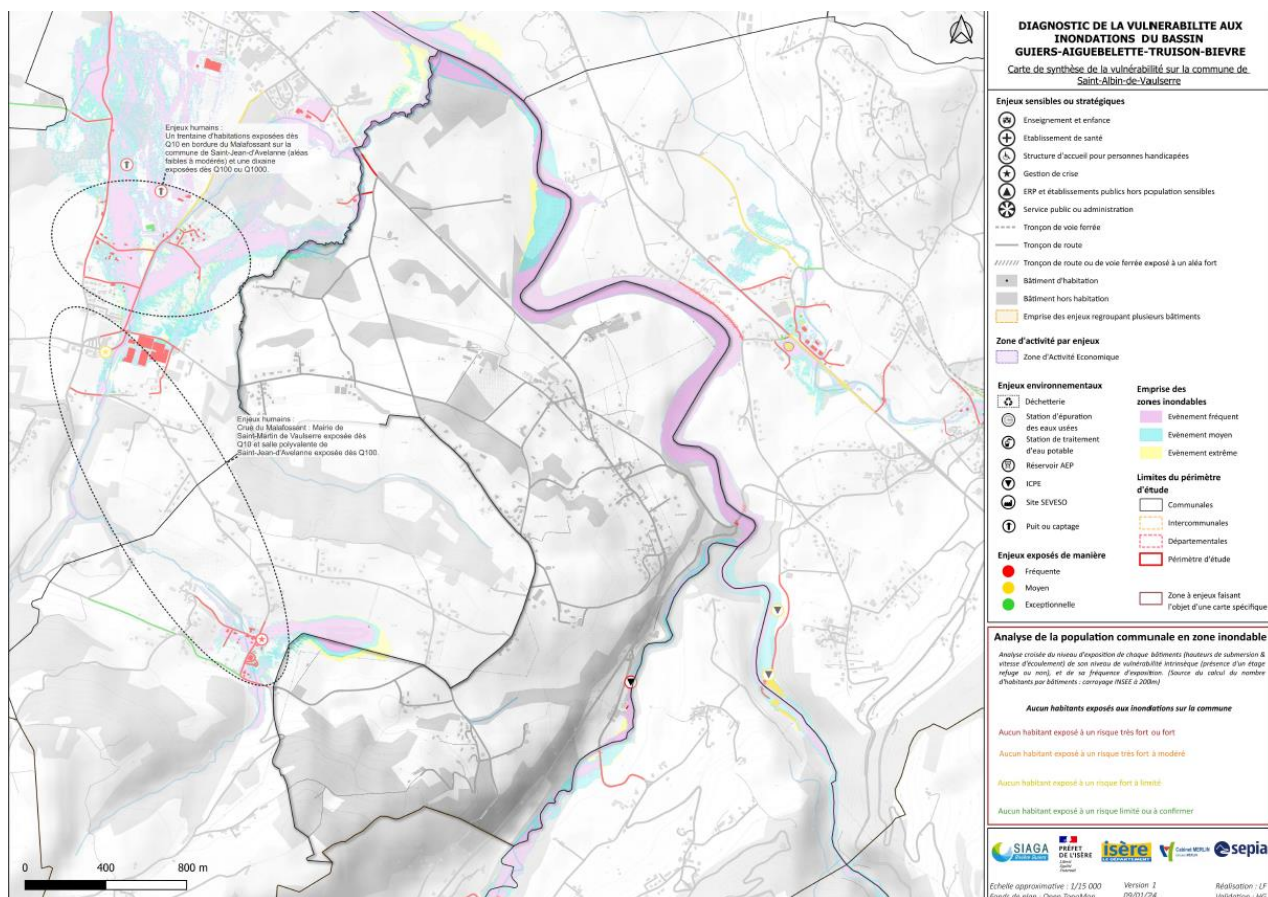
Le SIAGA s'est engagé, dans le cadre du le Programme d'Etudes Préalables (PEP) à un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), à améliorer la connaissance sur l'aléa inondation.

Afin de répondre à cette demande, un diagnostic général à l'échelle du bassin versant Guiers Aiguebelette, Truisson et Bièvre a été lancé en 2022 ; Cette étude arrive aujourd'hui à son terme avec la réalisation des cartes de vulnérabilité communales, faisant suite aux rapports de vulnérabilité du bassin versant présentés lors du COPIIL du 25 janvier 2024.

Ce document présente l'aléa inondation présent sur le territoire communal croisé avec les différents enjeux sensibles recensés (ERP, établissement de santé ou de gestion de crise, etc.) afin de déterminer leur degré de vulnérabilité.

La carte de vulnérabilité correspondant à la commune a été présenté ce jour aux membres du conseil municipal.

Aucune remarque n'a été faite sur le document présenté ce jour.



- **Point application smartphone**

Mr le Maire présente une application smartphone proposé gratuitement par notre intercommunalité « ILLIWAP ».

Nous laissons la réflexion jusqu'au prochain conseil, si le changement aura lieu ou pas.

- **Point travaux**

- L'entreprise AOSTE VIDANGE est intervenue courant du mois de mai sur la commune pour effectuer le curage des réseaux des eaux pluviales et le nettoyage des grilles des eaux pluviales.
- Suite au DPE du logement « la petite gare » une étude de travaux d'amélioration de l'habitat est lancée, le premier rdv a lieu le vendredi 14 juin 2024

- **Point élections législatives.**

- L'organisation et le planning des deux journées du 30 juin 2024 et du 7 juillet 2024 ont été réalisés

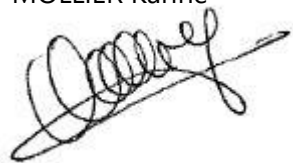
- **Point commissions**

- **Questions Diverses**

Fin de la réunion à 23 heures35

**Prochain conseil municipal le mardi 9 juillet 2024**

Secrétaire de Séance  
MOLLIER Karine



Le Maire,  
Cédric MILANI

